



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine



AG Ordinaire du 14 septembre 2025

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de la Commission Régionale de Kendo et disciplines Rattachées Nouvelle-Aquitaine.

Le 14 septembre 2025 à 18h00

par visioconférence

Tenu par le Bureau de la CRKDR Nouvelle Aquitaine

Président : Jean-Christophe CANIVET

Trésorier : Vincent GUADARRAMA

Secrétaire : Gaël KOHN

Membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Judo présents :

Membres	Qualité	Présent(s)
Jérôme BRETAUDEAU	Président	Excusé
Olivier FAYOLE	Trésorier	Excusé

Membres du Comité Directeur (CD) et représentants des associations (R.A) présents :

Membres	Qualité	Présent(s)
Jean-Christophe CANIVET	Président & R.A	Excusé
Vincent GUADARRAMA	Trésorier & R.A	Excusé
Gaël KOHN	Secrétaire	Présent
Satoko IHARA-GUADARRAMA	Membre du CD	Excusé
Dominique CLEVY	Membre du CD	Présent
Marcel YONNET	Membre du CD & RA	Présent
Amandine NOWAK	Membre du CD	Présent
Marie Line TREDEZ	Membre du CD	Excusé
Place vacante (CD)	A attribuer	
Julie MARCHEGAY	R.A	Présent
Alain RAMAROSON	R.A	Présent

Directeurs Techniques Régionaux (DTR) présents :

Membres	Qualité	Présent(s)
François DELAGE	Co-DTR Kendo	Excusé
Philippe LABAYE	Co-DTR Kendo	Excusé
Sabine PERE	Co-DTR Kendo	Présent
Alain-Nicolas DI MEO	Co-DTR Kendo	Excusé
Loïc DELALANDE	DTR Iaido	Présent
Christophe COTTINEAU	DTR adjoint Iaido	Présent
Dominique POUCHARD	DTR Naginata	Présent
Jérémy COURTOIS	DTR Chanbara	Présent
Jean Luc DUART	DTR Jodo	Présent

Clubs représentés :

Code clubs	Clubs	Président(e)	Présent(s)
XX7516048	CHARENTE KENDO CHAKEN	DEOUS CLAUDE	
XX7517026	LA ROCHELLE JU JITSU SELF DEFENSE KENDO	LE ROUX GUY	
XX7517027	KARATE CLUB PUILBOREAU ST XAND	CHOSSON DOMINIQUE	
XX7517048	MOKUSO	D HORDAIN OLIVIER	

XX7519001	UNION JUDO BRIVE CORREZE KENDO	PHENIEUX DANIEL	Représenté : Julie MARCHEGAY
XX7523020	KENDO EN CREUSE	LAGUET FABRICE	
XX7524008	GO SHIN NO YAMA	GORGE JEAN YVES	
XX7533035	ES BLANQUEFORT	NENY CATHIE	
XX7533047	ASSOCIATION KENDO TALENCE	RAMAROSON ALAIN	
XX7533079	SA MERIGNACAI	POUCHARD DOMINIQUE	Présent
XX7533174	US BOUSCAT NAGINATA	THIELEN ALAIN	
XX7533177	KEN RYU USCH	GRAINGEOT JEAN-FRANCOIS	Représenté : Dominique CLEVY
XX7533220	SAGC	DANNEMARD JEAN CHRISTOPHE	Présent
XX7533227	ASPCA PESSAC KENDO	MONLEZUN GUILLAUME	Représenté : Marcel YONNET
XX7533230	ASSM KENDO	DELSART PIERRE	
XX7586009	KENDO CLUB POITIERS	JOUILLE ARMAND	
XX7533249	UNION ST BRUNO	MAZALEYRAT CAMILLE	Présent
XX7533085	KENDO TESTERIN	NON RENS.	
XX7540015	KENDO CAPBRETON	SIMON PIERRICK	Présent
XX7547013	BIAS AIKIDO ET IAIDO RYU	GILLE FREDERIQUE	
XX7564024	BUDO PAYS BASQUE	DUART ELIANE	Présente
XX7564101	AVIRON BAYONNAIS KENDO	SOTTOU JEAN	Représenté : Kevin NICOLAS
XX7564123	SECTION PALOISE KENDO	PERE SABINE	Présente
XX7564288	ORTHEZ ARTS MARTIAUX	DUART JEAN RAMUNTCHO	
XX7564291	BUDO SHOSHIN KAI SECT JODO	NON RENS.	
XX7579001	SA SOUCHE NIORT MARAIS KENDO	HULNET-DUPUY LISE	
XX7579031	KENDO IAIDO CLUB NIORTAIS	TREVEDY GWENAEL	
XX7533100	KENDO CLUB NORD GIRONDE	NOWAK JOHANNA	Présente
XX7586005	STADE POITEVIN JJ SECT IAIDO	MARCHAND SANDRINE	
XX7586012	IAIDO CLUB DE LA VIENNE	LASKOWSKI FABRICE	
XX7587008	NAGINATA LIMOGES ETUDIANTS CLUBS	SIMON GUILLAUME	Représenté : Irene Simon
XX7587025	AS SAINT JUNIEN	COUCAUD NADEGE	Représenté : Gilles Vuillerme
XX7587094	LIMOGES ETUDIANTS CLUBS KENDO IAIDO	BRUN JULIETTE	Représenté : Laurie RASSAT
XX7519008	ECOLE TULLISTE DE JUDO	LAUGIER THIERRY	
XX7519005	CLUB ECOLE EGLETONNAISE JUDO	NON RENS.	
XX7517055	JUDO CLUB PONTOIS	BILLOIS DOMINIQUE	
XX7587047	JUDO CLUB VAL DE BRIANCE	ALAMARGOT CEDRIC	

Détails des voix par club (Textes officiels FFJDA 2025-2026)

Clubs	Kendo	Naginata	Jodo	Iaido	Chanbara	Nombre de voix	Visa	Quorum
CHARENTE KENDO CHAKEN	14					20	Non	
LA ROCHELLE JU JITSU SELF DEFENSE KENDO	19					20	Non	
KARATE CLUB PUILBOREAU ST XAND				16		20	Non	
MOKUSO					34	30	Non	
UNION JUDO BRIVE CORREZE KENDO	11				2	30	Non	30
KENDO EN CREUSE	16					20	Non	

AG Ordinaire du 14 septembre 2025

GO SHIN NO YAMA	7	10	Non	
ES BLANQUEFORT	5	24	40	Non
ASSOCIATION KENDO TALENCE	35	30	Non	
SA MERIGNACAI	20	14 21	70	Non
US BOUSCAT NAGINATA	12	20	Non	
KEN RYU USCH		10 21	40	Non 40
SAGC	27	8 88	80	Non 80
ASPCA PESSAC KENDO	43	30	Non	30
ASSM KENDO	23	30	Non	
KENDO CLUB POITIERS	42	30	Non	
UNION ST BRUNO	71	12	60	Non 60
AVIRON BAYONNAIS KENDO	9	10	Non	10
KENDO CAPBRETON	22	13	50	Non 50
BIAS AIKIDO ET IAIDO RYU		15	20	Non
BUDO PAYS BASQUE		27	30	Non 30
KENDO TESTERIN	0	0	Non	
SECTION PALOISE KENDO	33	17	50	Non 50
ORTHEZ ARTS MARTIAUX	9	13	30	Non
BUDO SHOSHIN KAI SECT JODO		7	10	Non
SA SOUCHE NIORT MARAIS KENDO	13	10	30	Non
KENDO IAIDO CLUB NIORTAIS	8	12	30	Non
KENDO CLUB NORD GIRONDE	2	10	Non	10
STADE POITEVIN JJ SECT IAIDO		8	10	Non
IAIDO CLUB DE LA VIENNE		10	10	Non
NAGINATA LIMOGES ETUDIANTS CLUBS	18	20	Non	20
AS SAINT JUNIEN	14	14	40	Non 40
ECOLE TULLISTE DE JUDO	7	10	Non	



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine



AG Ordinaire du 14 septembre 2025

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE		3	10	Non	
JUDO CLUB PONTOIS		4	10	Non	
CLUB ECOLE EGLETONNAISE JUDO			6	10	Non
			40		
LIMOGES ETUDIANTS CLUBS KENDO IAIDO	31	8		Non	40
37 dojos		928 licenciés au 31/08/2025		1010 voix	560 voix (55,44%)

Ordre du jour inscrit à la convocation e-mail du 07/09/2025 :

Accueil – 15 minutes

Emargement des personnes présentes à l'AG '10

Rappel de l'ordre du jour '5

Partie 1 : BUREAU de la CRK – 30 minutes

1) **mot d'introduction** / rapport moral du président et synthèse de la situation / gouvernance au niveau national - mise sous tutelle du CNKDR, suite à la réunion des président CRKDR et le CNKDR le 31 août 2025. 5'

2) dans la même ligne présentation synthétique de la **réforme du diplôme d'enseignant bénévole** (disparition CFEB remplacé par le Certificat d'Animateur Fédéral). Etat des lieux (il y a encore beaucoup de points qui ne sont pas clarifiés entre la Fédé de Judo et le CNDKR). 5'

3) rapport activité par le **secrétaire** 5'

4) bilan financier par le **trésorier** 5'

Questions/ échanges (3 questions en direct puis autres par emails) avec l'assemblée 10'

Vote pour approbation des points 1 à 4.

Partie 2 : Activités et projets par disciplines – 45 minutes

Tour de table : laido, Jodo, Sport Chanbara, Naginata, Kendo Jeune, Kendo Féminine, Kendo, Enseignement

Les rapports d'activités seront publiés en annexe du rapport d'AG.

5 minutes par personne pour **exprimer les besoins budgétaires pour la saison à venir des commissions.**

Synthèse du **des principes budgétaires** (si possible) 5'

Vote pour approbation des projets activités et du budget prévisionnel

AG Ordinaire du 14 septembre 2025

Partie 3 : Points divers - 30 minutes

Echanges sur questions diverses 30 '

Pour rappel pourront être abordées les questions suivantes à titre d'information :

- règles et méthodes de fonctionnement sur la communication via le site internet.
- processus de demande APE
- mise à jour du calendrier
- demande de financement projets événements
- harmonisation des règles de remboursements de frais des bénévoles (officiels, jurés, arbitre et commissaires sportifs)

Partie 1 : Présentation des rapports (18h15)

a) **Rapport Moral par Jean-Christophe CANIVET (Président)**

GOVERNANCE NATIONALE

Un début de saison sous "haute tension" serait-on tenté de qualifier ce début de saison. En effet, l'été et le printemps ont vu de forts remous au sein de notre fédération nationale : **le comité national de kendo et disciplines rattachées a connu une crise de gouvernance sévère**. Un conflit ouvert entre le bureau, la présidence et une grosse partie des membres du comité directeur a éclaté dès le début de l'olympiade. Une tentative de médiation des présidents de CRKDR, mobilisés dès le début de l'année, s'est soldé par un échec qui a **conduit la FFJUDO à placer notre comité sous tutelle de la secrétaire générale Magali Baton et nommer administrateur l'actuel trésorier Eric Schoumsky**. Une réunion d'information a été organisée fin août en présence des présidents CRKDR pour nous expliquer le fonctionnement de la "tutelle".

Première bonne nouvelle, **les anciennes commissions sont conservées** avec les acteurs en place qui le souhaitent, tout en intégrant des personnes ayant toute compétence à agir dans ces commissions. **Ce qui permet malgré tout de garder une capacité opérationnelle du Comité.**

Un des principaux éléments catalyseurs a été le trou financier abyssal, révélé et décrypté dans **le rapport d'audit financier - qui vient de nous être communiqué - d'environ 100 K€.**

AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine

AG Ordinaire du 14 septembre 2025



Cette dette est la raison principale de l'augmentation significative de la licence CNDKR. On peut aisément y voir une double peine dans la mesure où la licence judo augmentait de 5 euros. Le plan d'apurement de la dette a été approuvé et validé par le CA de la FFJUDO, proposé par l'ancien comité directeur : **cette régularisation s'échelonne sur la durée de l'olympiade.**

La sur-cotisation de 10 euros a été présentée par l'ancien président comme devant couvrir en partie le montant de cette dette (25%) le reste (75%) ayant vocation à financer des projets en région. A ce jour, en ce qui concerne les modalités d'attribution de l'aide aux régions, l'évaluation des projets, rien ne nous a été transmis ni aucun référentiel permettant élaborer et/ou proposer des "projets".

Plusieurs présidents dont je fais parti, ne sont pas favorables à cette logique d'"appel à projet", qui s'inscrit dans une logique concurrentielle, et qui ne répond pas à l'intérêt général pour le développement de nos disciplines. En effet, monter un projet, administrativement, logistiquement et techniquement demande de la ressource humaine et de la compétence. Toutes les régions n'ont pas ces ressources à dispositions et il y a grand risque qu'une inégalité à court terme, émerge dans l'attribution des aides financières, **posant les bases d'un clientélisme peu salubre.**

REFORME DU DIPLÔME D'ENSEIGNANT

En marge de cet aspect financier, apparaît un autre point critique pour le développement de nos disciplines : **la réforme du diplôme d'enseignant bénévole.** La disparition du CFEB, son remplacement par le **CAF (certificat d'animateur fédéral)** cristallise toutes les craintes pour la transmission de nos pratiques au sein des clubs. Si un groupe de travail est à l'œuvre au sein du CNKDR, et a déjà bien avancé sur nombre de points pour adapter le nouveau diplôme à nos disciplines, **il reste des points cruciaux qui sont à éclaircir** et suscitent une crainte légitime de nos enseignants et cadres actuels.

Espérons que des solutions qui tiennent compte de nos réalités - nous sommes tous bénévoles - soient rapidement trouvées et mis en place pour la sérénité de nos dirigeants dans les clubs.

A ce jour, vous trouverez sur le site de France Kendo les derniers éléments concrets qui indiquent la feuille de route pour la mise en place du CAF :

1- nomination de référents par région et par disciplines, que les CRKDR doivent proposer au CNDKR. Plusieurs points et référentiels ne sont pas encore déterminés et/ou communiqués quand à l'évaluation et aux compétences requises par ces référents. Et aucun document pédagogique référentiel commun n'a été non plus communiqué, ce qui laisse pour le moment perplexe nombre de responsables CRKDR et pédagogiques quand à la cohérence au niveau national de la transmission. Même s'il nous a été affirmé que les anciens responsables qui encadraient le CFEB seraient impliqués dans le travail de réforme.

2- organisation des premiers rendez-vous en distanciel pour les inscrits au CAF à mi-novembre puis en présentiel pour un premier Week end "tronc commun" fin novembre.



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine



AG Ordinaire du 14 septembre 2025

3- coût des droits d'inscription, qui a augmenté (de 400 à 500 euros) contrairement à ce qu'il avait été annoncé en réunion.

4-1 élaboration d'un "carnet de formation" pour les candidats et aspirants, et lien avec l'extranet / espace licenciés pour les mises à jour des acquis pour les candidats et futurs diplômés CAF. **Les futurs diplômés devraient tous les trois ans valider leur certification par une remise à niveau/stage de validation. Il reste une interrogation concernant tous les diplômés CFEB antérieurs quand à la mise à jour des acquis : aucune réponse ni information n'a été transmise sur ce point.**

4-2 chaque région aurait à charge l'organisation de stages pédagogiques pratiques et/ou de validation des acquis-remise à niveau. Du fait de la disparité des régions et représentations des disciplines, plusieurs aménagements devraient être imaginés pour répondre à ce cahier des charges : **mutualisation de stage** interrégionaux, organisation au niveau national, pour les disciplines peu ou pas représentées, ou ne regroupant pas suffisamment de cadres techniques, aménagement de modules pédagogiques dirigés par les référents techniques au sein d'événement/stages déjà existants, liste nationale de référents techniques régionaux pouvant exercer sur l'ensemble du territoire, etc. A ce jour aucun retour de la commission enseignement sur toutes ces questions et les possibilités de déclinaisons en région.

5- fiche pratique publiée sur les attendus et le contenu du CAF sur le site France Kendo.

6- pas de changement sur les demandes d'Autorisation Temporaire d'Enseigner, soumise à l'obligation d'inscription dans le parcours diplômant sous 2 saisons ultérieure à la demande.

CONCLUSION

Pour terminer sur une note positive, notre Assemblée Générale Ordinaire, a révélé que notre région fait preuve d'un **fort dynamisme** en terme de représentativité et de développement de nos disciplines, et que les **commissions font preuves d'initiatives constructives et bénéfiques**, que ce soit pour les commissions disciplines (Iaido, Jodo, Sport Chanbara, Naginata, Kendo) que pour les autres commissions (Kendo jeune, Kendo féminin, enseignement).

Une cinquantaine de clubs pour **928 licenciés en Nouvelle Aquitaine**, des événements interrégionaux avec nos camarades d'Occitanie, Pays de la Loire, Bretagne, montre une belle et forte dynamique de la CRKDR Nouvelle Aquitaine.

Nous rencontrons cet été, le nouveau président de la Ligue de Nouvelle Aquitaine de Judo cet été, Jérôme Brétaudeau, qui confirmait le soutien de la Ligue à notre commission et avec le responsable financier de la Ligue nous proposait une normalisation positive de nos relations financières.

Notre trésorier détaille plus loin les modes de normalisation et relation financière sur le fonctionnement qui devrait s'appliquer le plus tôt possible nous l'espérons.

J'insiste sur le contionnel sur le fonctionnement, car là non plus au niveau national beaucoup de points de fonctionnement restent très incertains. Je viens d'apprendre que la tutelle FFJUDO est



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine



AG Ordinaire du 14 septembre 2025

prolongé jusqu'à la fin de la saison, et que l'avenir et le statut de notre Comité National de Kendo et DR sera mis au vote de décision lors de la prochaine AG de la FFJUDO en avril 2026.

Dernier point important sur la relation CRKDR/ National et international : Tous les événements officiels (championnats nationaux ou internationaux, PDG nationaux) relèvent du CNDKR et à moins d'un accord spécifique, la CRKDR n'a pas vocation, ni même mission, à soutenir financièrement ces événements. Cela n'empêchera pas de mettre à disposition de la "ressource humaine compétente" (bénévoles et cadres ou recherche de salles) s'il y a accord et disponibilité en ce sens. De même l'organisation de Championnats d'Europe sur notre région, si nous sommes bien évidemment heureux de les accueillir doivent être prioritairement portés financièrement par le national et les fédérations européennes ou internationales.

Autant d'éléments qui nous font espérer une saison qui confirmera notre dynamique ascendante mais qui nous incitent une vigilance renforcée, et peut être un changement de paradigme dans nos manières d'organiser nos pratiques et de les financer.

Autant d'éléments qui nous font espérer une saison qui confirmera notre dynamique ascendante.

C'est pourquoi je vous souhaite une bonne rentrée à toutes et à tous.

Gambatte kudasai

Jean Christophe Canivet

b) Rapport Financier par Vincent GUADARRAMA (Trésorier)

Avant 2025

Les comptes de la CRKDR sont intégrés dans ceux de la ligue de Judo Nouvelle Aquitaine et elle ne dispose d'aucun compte bancaire qui lui est propre. (donc pas de chéquier, ni de carte bancaire). Toutes les recettes sont remises

à la ligue de judo, et toutes les dépenses sont remontées par le trésorier de la CRKDR, après validation du président

CRKDR, auprès de service comptable de la ligue qui se charge d'effectuer les règlements correspondants.

L'exercice comptable est basé sur l'année civile et la tenue de la comptabilité s'effectue sur les « encaissements ».

C'est-à-dire qu'une dépense ou une recette est enregistrée lorsque celle-ci est effectivement décaissée ou encaissée



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine



AG Ordinaire du 14 septembre 2025

sur l'année comptable. Elle diffère donc d'une comptabilité tenue sur les « débits » ou une charge afférente à l'année mais non encore payée serait alors comptabilisée. En conséquence, dans notre comptabilité sur encaissements, il n'est pas rare de trouver des événements de fin d'année (exemple : coupe de Noël) comptabilisée partiellement ou en totalité sur l'année suivante.

Dépenses et recettes :

Toutes nos dépenses sont évidemment effectuées pour le développement de nos disciplines sur notre territoire régional. Elles doivent être financées par les recettes de la CRKDR, et les soutiens financiers autant que soit peu, du CNKDR et de la ligue de Judo.

La CRKDR dispose généralement des recettes suivantes :

Les ventes de passeports (5€ par passeports)

Les inscriptions des candidats aux passages de grades

Une redevance équivalente à 4€12 pour chaque licence prise par nos pratiquant(e)s Nouvelle Aquitaine

Une cotisation fédérale par association, collectée au niveau des comités départementaux de judo et remontée à la ligue de judo au bénéfice de la CRKDR à hauteur de 70 €.

ANNEE 2025 ET SUIVANTES

Suite à la réunion du 31 juillet 2025 en visio avec le président de la ligue de Judo ; Jérôme BRETAUDEAU, son Directeur Financier : Olivier FAYOLE, le Président de la CRKDR : J.C. CANIVET et son trésorier : Vincent GUADARRAMA

Il a été défini un nouveau fonctionnement de la CRKDR, introduisant l'ouverture d'un compte bancaire propre à la CRKDR Nouvelle Aquitaine, restant bien évidemment sous la gouvernance de la ligue de judo à laquelle nous restons attachés.

Ce compte serait doté annuellement à hauteur de 5000 €, recevrait en cours d'année les recettes liées aux différentes opérations effectuées : ventes de passeports, inscription aux passages de grades et cotisations fédérales.

Les cotisations fédérales (actuellement 80 € en ancienne Aquitaine) seraient appelées par les soins de la CRKDR et non plus par les comités départementaux de judo. Pour ces cotisations, nous avons signalé les modes de calculs hétéroclites existant déjà dans les différentes anciennes régions, ou lorsque la section kendo ou discipline rattachée appartenait à un club de Judo, et où la cotisation n'était pas clairement tracée au profit de la CRKDR.

Ces problématiques ne sont pas les plus simples à résoudre et existent depuis la réunification de nos régions. Des éclaircissements et ajustements seront certainement apportés dans l'avenir.

Impact pour la CRKDR :

-

Si ce nouveau dispositif nous permet de gagner effectivement en autonomie ainsi que plus de souplesse dans nos remboursements, délais, etc. ... Il s'agit d'un impact administratif et comptable important, nécessitant une gestion plus serrée de nos recettes et dépenses.



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine

AG Ordinaire du 14 septembre 2025



Il ne sera plus possible de fonctionner en mode « déficit ». Toute opération devra avoir sa couverture financière au préalable. Il sera donc demandé à chacun, lors de la prévision de telle opération ou événement d'apporter les meilleurs éléments financiers correspondants.

Pour rappel vous trouverez ci-dessous la dernière situation financière 2025. Cette situation est provisoire. 2025 est une année de transition avec la mise en place de ce nouveau dispositif avec la ligue de Judo.

AG Ordinaire du 14 septembre 2025

1) SITUATION FINANCIERE 2025 AU 31/05/2025

BP 2025		PREVU		REEL		REEL 31/05/2025	
Evenements	dates	dépenses	recettes	dépenses	recettes		
Achats/ventes passeports		200	2000,00	1800,00	700,00	700,00	
Internet		500		-500,00			
Coupe de Noël + STG commi sportif		1000	240,00	-760,00	1310,48	110,00	-1200,48
IR 2025 KENDO		6100		-6100,00	13258,81	6243,50	-7015,31
STG Kendo Ph LABAYE (janvier)		1000	500,00	-500,00			
STG Kendo POITIERS MIYATO					500,00		-500,00
STG Kendo JP CARPENTIER + Pass Grades		1600	1800,00	200,00	1999,02	1545,00	-454,02
STG Kendo LIMOGES						850,00	850,00
STG Kendo LIMOGES + Pass Grades		8600	9600,00	1000,00			
IR 2025 CHANBARA		800		-800,00	301,01		-301,01
STG CHANBARA + Pass Grades			1000,00	1000,00		880,00	880,00
STG Jodo MARS + Pass grades		400	600,00	200,00	794,67	950,00	155,33
STG Iaido janv + pass grades		2000	1500,00	-500,00	204,24		-204,24
STG Naginata		400		-400,00			
fres bureau + equipement		290		-290,00			
trophée		300		-300,00			
divers		60		-60,00			
		23250	17240	6010	18368,23	11278,5	7089,73
Redevances licences ligues non reversées (929x4,12€) directement à la CRK (cf nbre licences au 31/08/23)	3827,48						
Redevances cotisations fédérales (36 assoc x 80€)	2880,00						
	6707,48						6707,48
							382,25

A ce jour, j'ai à nouveau rencontré le Directeur Financier de la ligue de JUDO et doit lui remettre à la fin du mois de septembre, la fin de notre estimation budgétaire 2025 et projet budgétaire 2026.

Affaire à suivre....

Le trésorier CRKDR
Vincent GUADARRAMA

AG Ordinaire du 14 septembre 2025

c) **Rapport d'activité par Gaël KOHN (Secrétaire)**

Information préalable : mise en ligne via visionneuse des derniers PV d'AG de la CRKDR Nouvelle-Aquitaine sur le site internet : <https://crkdr-nouvelleaquitaine.fr/index.php/la-crkdr/les-membres-de-la-crkdr/> .

En cette première année d'olympiade, le niveau de licence atteint 928 licences au 31/08/2025 pour la Nouvelle-Aquitaine soit une augmentation de +9% sur l'année (n-1) et de +23% par rapport au niveau d'avant la crise du COVID (n-5).

Cette dynamique de croissance depuis les 5 dernières années est principalement portée par les disciplines rattachées : Chanbara (+80%), Jodo (+69%), Iaido (+37%) et Naginata (+17%). Le Kendo reste stable (+3%) sur cette même période.

Nous pouvons donc féliciter le travail de l'ensemble de nos bénévoles dans les clubs de Nouvelle-Aquitaine sur nos 5 disciplines car ces résultats sont le fruit de leur engagement au quotidien.

Comptage officielle des licences au 31/08/2023 pour la Nouvelle Aquitaine

	Fin Olympiade N-5	Fin Olympiade N -1	Début Olympiade actuelle	Evolution N-1	Evolution N-5
	Licences 2019-2020	Licences 2023- 2024	Licences 2024-2025	%	%
Kendo	444	447	456	+2.01%	+2.70%
Naginata	47	52	55	+5.76%	+17.02%
Jodo	36	51	61	+19.60%	+69.44%
Iaido	132	155	181	+16.77%	+37.12%
Chanbara	97	146	175	+19.86%	+80.41%
Total	756	851	928	+9.04%	+22.75%

En complément de ces chiffres, vous trouverez également une répartition des licences par tranches d'âge et par discipline. Cette analyse permet de comprendre que nos disciplines sont positionnées sur des dynamiques démographiques différentes :

Le chanbara concentre 72% de ses effectifs sur une population de moins de 20 ans. Néanmoins, la discipline peine à développer ses licences à l'âge adulte (21 ans et +).

Le Kendo concentre 72% de ses effectifs sur une large tranche de 11 ans à 50 ans. Contrairement au Chanbara, le Kendo peine à proposer des sections jeunes permettant d'accueillir des enfants de moins de 10 ans. Par ailleurs, après 50 ans, le nombre de licence diminue de manière importante.

AG Ordinaire du 14 septembre 2025

Les autres disciplines (Naginata, Judo et Iaido) partagent des caractéristiques proches avec un positionnement sur les 31 à 70 ans. C'est plus particulièrement vrai sur le segment des 51-70 ans qui concentre 30 à 40 % des effectifs de licences.

Répartition par classe d'âge des licences (Top 70% en jaune) par discipline pour la Nouvelle-Aquitaine

	Kendo	Naginata	Judo	Iaido	Chanbara
0-10 ans	5%	0%	0%	1%	22%
11-20 ans	23%	9%	10%	9%	50%
21-30 ans	17%	11%	5%	8%	3%
31-40 ans	18%	22%	13%	12%	5%
41-50 ans	14%	20%	16%	18%	12%
51-60 ans	9%	16%	20%	18%	3%
61-70 ans	10%	15%	23%	22%	5%
71-80 ans	4%	7%	10%	11%	0%
81-90 ans	1%	0%	3%	1%	0%
91-100 ans	0%	0%	0%	1%	0%

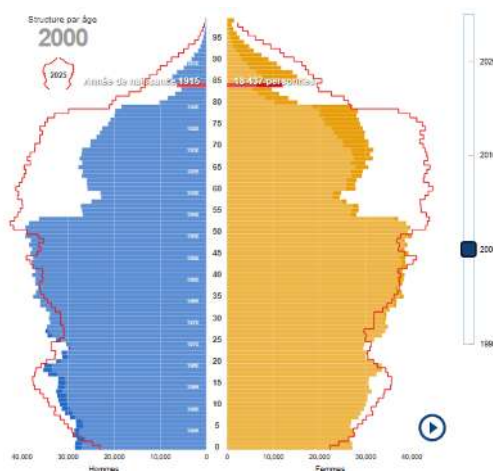
Ces caractéristiques d'âge de nos disciplines doivent être mises en parallèle avec **les dynamiques démographiques de notre région Nouvelle-Aquitaine**. Le graphique ci-dessous ([Insee](#)) montre l'évolution de la pyramide des âges sur les 25 dernières années de l'année 2000 à l'année 2025 (actuelle).

Nous sommes aujourd'hui (2025) dans une sur-représentation des tranches d'âges suivantes :

- **Les tranches des 50 ans (1975) à 80 ans (1945) :** c'est une part massive de la population de Nouvelle-Aquitaine qui se trouve actuellement dans ces tranches d'âges. Cela doit pouvoir questionner l'attractivité de nos disciplines pour ces publics.
- **Les tranches des 5 (2020) à 20 ans (2005) :** ces tranches d'âge sont également sur-représentées en Nouvelle-Aquitaine. Idem, le développement de section jeune au sein de nos dojos est un axe important pour le développement de nos disciplines afin d'être aligné avec les tendances démographiques de notre territoire.

Enfin, **la tranche d'âge des 21 à 50 ans est en diminution en Nouvelle-Aquitaine**. Laissez-moi y voir ici l'un des symptômes de la stagnation du Kendo qui est historiquement positionné sur cette population.

AG Ordinaire du 14 septembre 2025



d) Votes des rapports

Exceptionnellement, en l'absence du président et du trésorier, les rapports n'ont pas pu être votés en séance. Ils seront disponibles en libre accès sur le site internet de la CRKDR : <https://crkdr-nouvelleaquitaine.fr/index.php/la-crkdr/>

Partie 2 : Besoins budgétaires des commissions pour la saison à venir (18h45)

Le calendrier de la CRKDR Nouvelle-Aquitaine est disponible sur : <https://crkdr-nouvelleaquitaine.fr/index.php/calendrier/>

Les rapports d'activités des commissions seront disponibles en annexe de ce PV et publiés sur le site internet de la CRK à l'issue de la réunion.

Les échanges ci-dessous sont destinés à définir les besoins budgétaires des projets de chacune des commissions pour la saison à venir.

ENSEIGNEMENT (commun à toutes les disciplines) :

Principaux événements nécessitant des besoins budgétaires pour la saison à venir :

Valider le principe d'inclure un module « stage enseignant » dans nos principaux stages régionaux pour le Kendo et envisager des synergies inter-régionales ou nationales pour les autres disciplines.

Principe d'utiliser une quote-part de l'augmentation du coût de la licence à cette fin en lieu et place de la logique d'appel à projet (proposition exprimée par notre CRK lors de la dernière réunion des présidents CRK et la tutelle FFJDA).

Remarques de l'assemblée :



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine

AG Ordinaire du 14 septembre 2025



IAIDO :

Principaux évènements nécessitant des besoins budgétaires pour la saison à venir :

6 octobre à saintes

7^e Dan de Hollande, 13-14 décembre

21-22 mars stage régional avec passage de grade environ 1600€

La CRKDR peut-être prendre en charge la formation contenue des DTR sur des stages à l'étranger
(ex : 130€ par personne ?)

La CRKDR peut-être prendre en charge une démarche de type iaido itinérant des DTR
(remboursement des frais kilométriques) pour se déplacer dans les clubs ?

JODO :

Principaux évènements nécessitant des besoins budgétaires pour la saison à venir :

4 octobre limoges

15 novembre à Mérignac

21 mars Ustaritz

6 juin à Mérignac

Il n'y a pas de besoin de prise en charge pour la réservation des salles pour ces stages.

Championnats d'Europe 26 27 septembre 2026 : la prise en charge est nationale.

CHANBARA:

Principaux évènements nécessitant des besoins budgétaires pour la saison à venir :

Passage de grade 1^{er} et 3^e dan et tester 4^e-5^e dan. Il y aura donc des frais de jurés pour cet examen prévu en décembre 2025.

Sinon la principale dépense concerne les IR Nouvelle-Aquitaine, Pays de Loire et Bretagne pour le défraiement des arbitres. Le montant serait équivalent à l'année dernière soit environ 1000€ pour la quote-part de la Nouvelle-Aquitaine.

Eventuellement, il serait prévu un stage orienté enseignement vers mars-avril 2026.

Enfin, la CRKDR peut-être apporter un soutien financier aux Athlètes de l'équipe de France du club de Cestas ?



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine



AG Ordinaire du 14 septembre 2025

NAGINATA:

Principaux évènements nécessitant des besoins budgétaires pour la saison à venir :

Historiquement, le Naginata n'a pas de besoin de soutien financier par les CRK. Les prises en charge sont nationales. Il y a notamment l'Open de Nouvelle-Aquitaine sur le dernier week-end de janvier 2026.

Néanmoins, les besoins (partagé avec ceux du Jodo) sont surtout des besoins humains de type commissaire sportif. Attention aux dates des autres évènements en Kendo, le soutien des Kenshi (Vincent, Jean-Christophe) sont très appréciés pour soutenir les évènements.

KENDO :

Principaux évènements nécessitant des besoins budgétaires pour la saison à venir :

Pour la commission féminine, le budget du stage féminin à Pau (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) est actuellement évalué à 300 €.

Pour la commission Jeunes, il est envisagé un déplacement à Cap Breton avec prise en charge d'un gouter pour les jeunes et des frais de péages pour 3 véhicules (9 places) afin de transporter les juniors.

PRINCIPES BUDGETAIRES :

Propositions de principes budgétaires :

- Rendre systématique la proposition d'un **budget prévisionnel** en amont de tout évènement induisant une prise en charge financière de la CRKDR NA.
- Principe de **non-défraiement des compétiteurs** bénévoles lors des championnats interrégionaux (ex : compétiteurs avec une fonction d'arbitre ou commissaire sportif).
- Ouvrir la possibilité d'avoir recours à des **stages « payants »** pour les participants plus particulièrement lors d'accueil d'experts internationaux. Il semble acceptable de systématiser le paiement des stages sur des experts internationaux, à l'inverse la gratuité doit rester la norme pour des experts régionaux (ex : DTR) et au cas par cas sur des experts nationaux (en fonction des besoins d'équilibre du budget du stage). Le principe peut donc être résumé via un gradient allant de l'expert régional (gratuit), national (payant au cas par cas) et international (payant systématiquement).

Remarques de l'assemblée :

	Pour	Abstention	Contre
Principes budgétaires présentés	Accords de principe des participants	/	/



Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées Nouvelle-Aquitaine



AG Ordinaire du 14 septembre 2025

Sur la base des éléments transmis le comité directeur de la CRKDR se réunira pour définir un budget prévisionnel pour la saison 2025-2026 en intégrant les nouvelles contraintes liées à la mise en place d'un compte CRKDR au sein de la Ligue de Judo Nouvelle-Aquitaine. Vincent doit avoir un rendez-vous dans les prochains jours avec le trésorier de la Ligue pour la mise en œuvre de ce compte. Il est rappelé à l'ensemble de ces participants que les recettes fixes envisagés se limite à 5000 € par saison en l'état actuelle des négociations. Enveloppe à laquelle peut être rajouté quelques recettes variables : redevances clubs (qui devront être appelée par le CRKDR), recettes de ventes de passeports et de passage de grade La plus grande rigueur budgétaire est donc demandée à l'ensemble des DTR et responsables de disciplines dans la programmation et la gestion des évènements à venir.

Partie 3 : Point divers (19h30)

CALENDRIER

Idem ouverture des accès aux responsables de discipline pour plus d'agilité dans la mise à jour des calendriers. A noter que cela **nécessite une adresse gmail** pour intervenir sur le calendrier.

APE

Rappel du fonctionnement des **demandes d'autorisation provisoire d'enseigner** (toujours en vigueur) et de la réglementation en matière de déclaration des enseignants dans les clubs.

Remarques de l'assemblée :

- Avis Christophe COTTINEAU: nécessité à faire payer les participants aux stages régionaux compte tenu du budget très limité de la CRKDR Nouvelle-Aquitaine. Est-ce que la CRKDR peut monter des dossiers de demande de subvention ?
- Avis Sabine PERE : s'appuyer sur des salles gratuites comme celle de Pau qui peut être libérer facilement dès lors que les dates sont fixés à l'avance.
- Avis Loïc DELALANDE : importance de connaître la date de mise en place du compte bancaire CRKDR Nouvelle-Aquitaine
- Précision Gaël KOHN : les paiements ne peuvent se faire actuellement que par chèques à l'ordre de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Judo. L'accès à un compte pour la CRKDR pourra permettre d'étudier d'autres solutions de paiement.



**Commission Régionale de Kendo et disciplines rattachées
Nouvelle-Aquitaine**

AG Ordinaire du 14 septembre 2025



Heure de clôture de la séance : 20h00

PV publié sur le site de la CRKDR Nouvelle-Aquitaine,

